



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

Rouen, le 11 octobre 2010

Arnaud AIZIER  
François DIDIER  
Élisabeth PÉDOT-JAUGIN  
Daniel SÉNÉCHAL

Inspecteurs d'Académie  
Inspecteurs Pédagogiques Régionaux de Lettres

à

Mesdames et Messieurs les Professeurs de Lettres

S/c de Mesdames et Messieurs les Chefs d'établissement  
des collèges et lycées publics et privés de l'Académie de  
Rouen.

## **ENVOI PAR COURRIER ÉLECTRONIQUE**

Rectorat

Inspection Pédagogique  
Régionale des lettres

Réf :  
Affaire suivie par :  
Arnaud AIZIER  
François DIDIER  
Élisabeth PÉDOT-JAUGIN  
Daniel SÉNÉCHAL  
IA-IPR de Lettres

Téléphone :  
02 32 08 91 23  
02 32 08 91 20  
Fax : 02 32.08.91.24

Adresse électronique:

[ia-ipr.secretariat@ac-rouen.fr](mailto:ia-ipr.secretariat@ac-rouen.fr)

[arnaud.aizier@ac-rouen.fr](mailto:arnaud.aizier@ac-rouen.fr)  
[francois.didier@ac-rouen.fr](mailto:francois.didier@ac-rouen.fr)  
[elisabeth.pedot-jaugin@ac-rouen.fr](mailto:elisabeth.pedot-jaugin@ac-rouen.fr)  
[daniel.senechal@ac-rouen.fr](mailto:daniel.senechal@ac-rouen.fr)

25 rue de Fontenelle  
76037 Rouen cedex 1

**Objet : Lettre de rentrée de l'Inspection Pédagogique Régionale de Lettres.**

Cher(e)s collègues,

Voici des informations, mais surtout les conseils et les réflexions que nous vous proposons en ce début d'année.

Nous avons d'abord le plaisir d'accueillir parmi nous Arnaud Aizier et Elisabeth Pédot-Jaugin qui ont été nommés IA- IPR de Lettres dans notre académie à cette rentrée.

Vous trouverez dans cette lettre des précisions sur l'esprit de nos inspections, sur la mise en œuvre des programmes au collège et au lycée, sur des publications intéressantes ainsi que sur les nouveautés du site académique que vous devez consulter régulièrement : <http://lettres.ac-rouen.fr>. Qu'elles concernent le collège seulement ou seulement le lycée, ces recommandations nous semblent devoir être lues par tous, car les conseils pour la mise en œuvre du programme de collège, insistant sur la responsabilité pédagogique du professeur, s'appliquent aussi à ceux du lycée, et les réflexions concernant la lecture analytique et l'étude de l'œuvre intégrale peuvent être transposées à l'enseignement de la littérature au collège.

## L'inspection

Les recommandations pour l'inspection formulées dans la lettre de rentrée 2009 gardent toute leur valeur : quels que soient les contenus de la séance à laquelle nous assistons, la démarche mise en œuvre, l'essentiel est que les objectifs et le déroulement de la séance apparaissent clairement aux élèves, que ceux-ci soient mis en activité et aient acquis en fin d'heure de nouvelles connaissances et compétences. Le cours observé n'a pas à correspondre à un quelconque modèle : c'est la cohérence de la démarche et le sens donné aux activités proposées qui importent. Les réactions des élèves et la façon dont ils répondent, à l'oral comme à l'écrit, aux sollicitations du professeur sont le critère essentiel de la qualité d'une séance. Cette dernière s'inscrit par ailleurs dans une démarche globale, qui doit être perceptible et sur laquelle l'entretien permet de réfléchir ensemble.

La réunion d'équipe, qui conclut généralement une journée d'inspection dans un établissement, doit être l'occasion d'un échange vivant entre les enseignants et l'inspecteur sur les évolutions de notre discipline et de son enseignement.

## Le collège

### Les nouveaux programmes

La parution des nouveaux *Programmes de l'enseignement du français* pour le collège (B.O. spécial n°6 du 28 août 2008) et leur mise en place progressive ont déjà été l'occasion de deux rendez-vous avec les professeurs de français de l'académie.

Leur application en classe de 4<sup>e</sup> à la rentrée 2011 donnera pareillement lieu cette année à un moment de réflexion, d'échanges et de questionnement sur l'enseignement de notre discipline. Dans un même souci d'efficacité, nous vous proposerons une réflexion collective autour d'un thème précis : il s'agira cette fois de l'articulation entre l'oral et l'écrit.

Si l'ensemble du programme de français doit bien sûr être pris en compte à chacun des niveaux concernés, de la 6<sup>e</sup> à la 4<sup>e</sup>, le préambule (Préambule – Principes et objectifs), qui en résume l'esprit, mérite une attention particulière.

L'accent doit être mis sur les priorités suivantes :

- faire lire les élèves (un plus grand nombre d'œuvres intégrales notamment) ;
- encourager une prise de parole responsable et constructive ;
- développer la production écrite, sous toutes ses formes.

Il s'agit enfin de fédérer toutes les activités proposées autour d'une même ambition : le développement de la sensibilité, de la culture et de l'expression.

### Le français et le socle commun

Nous rappelons que l'inscription du socle commun dans la loi rend chaque professeur responsable de son application.

Le socle constitue un référentiel commun pour l'ensemble de la scolarité obligatoire et représente, pour les disciplines, une aide au décloisonnement et à la mise en place de Programmes Personnalisés de Réussite Éducative : le nouveau regard, global et transdisciplinaire, qu'il nous invite à porter sur les compétences des élèves, nous incite à travailler en équipe et à interroger nos pratiques d'enseignement et d'évaluation.

Ainsi, comme nous l'avons déjà souligné dans la lettre de mai dernier, seule une réflexion de l'équipe peut permettre de croiser les regards sur les compétences des élèves et de déterminer, dans chaque établissement, les modalités de validation du palier III du socle. La transformation des pratiques doit nécessairement s'inscrire dans la durée. Elle demandera du temps et de la souplesse pour une appropriation efficace.

Les outils à présent définis confirment l'objectif de notre enseignement, qui demeure le même : « *donner du sens à la culture scolaire fondamentale, ... en construisant les ponts indispensables entre les disciplines et les programmes* » (décret du 12 juillet 2006) : ils sont consultables à l'adresse <http://eduscol.education.fr/soclecommun>, qui donne la version définitive du livret personnel de compétences, parue au B.O du 8 juillet 2010.

## Le lycée

Comme nous l'avions signalé déjà dans notre « lettre de mai », les programmes du lycée sont en cours de renouvellement.

**Cette année (2010 – 2011)**, en seconde comme en première pour toutes les séries, c'est encore l'ancien programme qui est en vigueur. Comme l'horaire commun de seconde peut avoir été réduit dans certains lycées, le programme actuel est à mettre en œuvre en procédant à des allègements, qu'il convient d'effectuer au sein des séquences, afin de garder la variété des textes abordés et le nombre d'œuvres intégrales à faire lire (six pour l'année).

Les épreuves anticipées de français (EAF) de juin 2011 seront identiques aux années précédentes, et les documents d'harmonisation ainsi que les propositions de barème restent toujours valables.

Les recommandations concernant la lecture analytique, l'étude des œuvres intégrales, les travaux écrits, la présentation des descriptifs, les épreuves anticipées, présentées les années précédentes et toujours pertinentes, peuvent être retrouvées sur le site académique :

[http://lettres.ac-rouen.fr/information/iajpr\\_letrouen/accueil.htm](http://lettres.ac-rouen.fr/information/iajpr_letrouen/accueil.htm)

### L'enseignement d'exploration "littérature et société".

Ce nouvel enseignement qui doit être abordé avec les élèves par de nouvelles approches, développant l'autonomie et l'esprit d'initiative, et qui doit permettre d'associer les approches disciplinaires de français et d'histoire, fera l'objet d'une demi-journée de réflexion et d'échange au cours du premier trimestre.

### Les programmes de français en TL pour 2010 – 2011 : publiés au Bulletin officiel n°2 du 14 janvier 2010

Les nouvelles œuvres sont :

B. Domaine : Langage verbal et images - Littérature et cinéma

Œuvre : *Tous les matins du monde* de Pascal Quignard. Film : *Tous les matins du monde* d'Alain Corneau.

C. Domaine : Littérature et débats d'idées - Littérature et histoire

Œuvre : *Mémoires de guerre*, tome III, *Le Salut, 1944-1946*, Charles de Gaulle.

Une journée de deux conférences, sur les *Mémoires de guerre* et sur *Tous les matins du monde* devrait se tenir à la mi-décembre.

### Les programmes de « culture générale et expression » en BTS pour 2010 – 2011 :

Publiés au B.O. n°12 du 25 mars 2010

Thème n°1 : Génération(s);

Thème n°2 : Rire : pour quoi faire ?

Rappelons que l'enseignement du français en classe de techniciens supérieurs devrait mettre l'accent sur la lecture de textes variés et nombreux et de quelques œuvres intégrales.

### Les nouveaux programmes applicables à la rentrée 2011 :

Les programmes des classes de seconde générale et technologique et de première générale, ainsi que le programme de littérature en classe de première série L viennent d'être publiés au BO spécial n°9 du 30 septembre 2010 : <http://www.education.gouv.fr/cid53318/mene1019760a.html>

Le programme de français de la classe de première de la voie technologique est actuellement en consultation sur le site eduscol.

<http://media.eduscol.education.fr/file/consultation/05/6/premiere techno projet prog 2010 Francais toutes series 150056.pdf>

Nous allons organiser des rencontres sur ces nouveaux programmes au cours de l'année dans les bassins.

### Résultats aux examens 2010 :

Série	Moyenne EAF écrit	Nb de 20	Moyenne EAF Oral	Nb de 20
Littéraire	10,95	11	11,43	23
Scientifique	10,86	26	11,77	66
Economique et Sociale	10,28	18	11,5	30
Séries Technologiques	9,50	2	10,20	9

Littérature En TL	Moyenne	Nb de 20
	10,3	9

## Les langues anciennes

Depuis le départ de Jean-Marie Haillant, le 2 octobre 2010, le dossier « enseignement des langues anciennes » se trouve placé sous la responsabilité d'Arnaud Aizier et d'Elisabeth Pedot-Jaugin. Toute question relative à l'enseignement et à la promotion du grec ancien et du latin pourra donc leur être soumise directement.

Il est rappelé

- que toute séquence de latin ou de grec, au lycée comme au collège, doit articuler étude de la langue et découverte de la culture et de la civilisation et s'appuyer sur des supports variés ;
- que ce sont les instructions officielles, et non les manuels, quelles que soient leur valeur et leur utilité, qui fixent les programmes et doivent servir de référence.

### Collège

- Le programme de Langues et cultures de l'Antiquité au collège, paru au B.O.E.N. n°31 du 27 août 2009, prend effet en cette rentrée en classe de 5<sup>e</sup>, à la rentrée 2011 en classe de 4<sup>e</sup>.
- Les ressources correspondant à ce nouveau programme - en latin pour la cinquième, en grec pour la troisième - sont disponibles sur le site EDUSCOL à l'adresse <http://eduscol.education.fr/ressourceslca/>
- Concours de civilisations grecque et latine ATHÉNA : deux élèves latinistes de 4<sup>e</sup> du collège Simone-Signoret (Aubevoye) se sont classés parmi les 20 premiers sur les quelque 800 candidats provenant de 40 collèges de France et ont obtenu comme prix un voyage de 8 jours en Grèce en juillet 2010.
- L'année scolaire 2009-2010 a été marquée par la tenue, en mai 2010, de trois journées (Évreux, région havraise et région rouennaise) de présentation et de réflexion sur le nouveau programme de Langues et cultures de l'Antiquité au collège.

### Lycée

- A été publiée au Bulletin officiel n°30 du 26 août 2010 une note de service sur **l'enseignement d'exploration** en langues et cultures de l'Antiquité, pour cette rentrée 2010. On trouvera sur Éduscol des documents pédagogiques présentant méthodes, démarches et supports.
- Pas de changement pour les programmes destinés à l'enseignement optionnel.
- **Épreuves écrites et orales de langues anciennes** (session de juin-juillet 2010)

Compte tenu des quelques dérives observées cette année, nous rappelons que la déontologie commande à chaque examinateur d'accueillir les candidats avec courtoisie et bienveillance, de respecter les modalités de l'épreuve, de s'interdire toute remarque sur les descriptifs fournis, voire sur l'enseignement dispensé par leur collègue, etc. Chacun est invité à se reporter, sur <http://lettres.ac-rouen.fr>, à la Charte académique comportant les recommandations faites aux examinateurs des épreuves écrites et orales de langues anciennes du baccalauréat,

Les résultats obtenus à l'épreuve orale (facultative et orale du second groupe) sont encourageants, la moyenne générale se situant autour de 15/20 en latin et en grec, et permettent à nombre de candidats d'obtenir une meilleure mention. En revanche, le bilan de l'épreuve écrite demeure très décevant : qu'il s'agisse de l'épreuve de grec ancien ou de celle de latin, les moyennes générales sont inférieures à 10/20.

- **Concours européen** « Langue et littérature grecques anciennes » : proposé par la Grèce aux pays membres de l'Union Européenne, habituellement réservé aux hellénistes de terminale, il est accessible pour la deuxième année aux hellénistes de 1<sup>ère</sup>. La participation de notre académie a, cette année encore, été très importante puisque, sur les 586 candidats présentés, 77 étaient issus de l'académie de Rouen (la mieux représentée après celle de Paris). Un élève de 1<sup>ère</sup> L du lycée André-Malraux (Gaillon) s'est distingué en obtenant un 2<sup>e</sup> Prix ex aequo ; une élève de 1<sup>ère</sup> ES du lycée Vallée du Cailly (Déville-lès-Rouen) et une élève de terminale S du Lycée privé Saint-Joseph (Le Havre) ont obtenu un 3<sup>e</sup> Prix ex aequo. Par ailleurs, deux ont été nommés au palmarès européen établi par le ministère de l'Éducation nationale de la République hellénique : l'élève du Lycée André-Malraux (17<sup>e</sup> rang sur 50 lauréats) et l'élève du Lycée Saint-Joseph (35<sup>e</sup> rang sur 50 lauréats). Nos

remerciements vont aux professeurs des sept lycées publics et privés de l'académie qui ont incité leurs élèves à prendre part à cette épreuve et les ont soutenus de leurs conseils et encouragements.

- **Liaison Collège-Lycée** : l'année scolaire 2009-2010 a vu se dérouler durant le premier trimestre les deux dernières réunions (après celles de 2007-2008 et de 2008-2009) permettant à tous les enseignants de langues anciennes des lycées et collèges d'un même Bassin d'Emploi et de Formation (BEF) de se rencontrer afin de rompre l'isolement et confronter leurs pratiques : les BEF de Bernay-Pont-Audemer et de Dieppe-Neufchâtel étaient cette fois concernés..

## **Le site académique (<http://lettres.ac-rouen.fr>) et l'utilisation des TICE**

### **Français**

Toutes les informations officielles (programmes, ressources pour faire la classe, recommandations académiques, propositions de mise en œuvre du programme) sont accessibles sur notre site académique. Pour les épreuves anticipées de français, orales notamment, vous y trouverez tous les renseignements utiles dans les « recommandations académiques ». Les résultats des différents examens seront publiés sur le site : D.N.B et Baccalauréat.

**Nouvelle publication 2010** : *L'île des esclaves* ainsi que *La Colonie* de Marivaux, viennent enrichir les œuvres littéraires publiées sur notre site. Ces publications sont réalisées par les professeurs de l'académie, réunis au sein d'un « groupe de réflexion et de production » qui se sont chargés d'éditer le texte et de proposer en complément, des notes, des liens ainsi que des indications favorisant une lecture active par l'utilisation intelligente des nouvelles technologies.

**Formation des professeurs correspondants** : A la suite de la journée académique sur les « brouillons de Mme Bovary » qui a réuni l'an dernier plus d'une centaine de collègues, le pôle académique a décidé d'organiser une « formation » des professeurs correspondants des établissements en deux ans afin de réunir des groupes d'une quinzaine de professeurs dans des lieux permettant des manipulations concrètes, en vue de développer l'utilisation des TICE dans l'enseignement du français au collège et au lycée.

### **Langues anciennes,**

Dans le prolongement des réunions de Bassin évoquées *supra* (cf. **Liaison Collège-Lycée**), nous élaborons, à partir de cette rentrée scolaire, la construction d'un forum des langues anciennes, sur le site académique des Lettres. Un espace de mutualisation et d'échanges (acablog) est déjà en ligne à l'adresse suivante : <http://blog.ac-rouen.fr/liaison-lettres-classiques/avant-propos>. Les professeurs de lettres classiques qui le souhaitent pourront ainsi dialoguer, témoigner de leurs pratiques et proposer des documents, des références d'ouvrages ou de sites qui leur paraissent intéressants.

De précieux documents relatifs aux langues anciennes sont également accessibles dans la rubrique « Latin et grec », puis « Programmes du lycée » :

- le Guide pédagogique des langues anciennes (collège et lycée) également consultable sur EDUSCOL ([http://eduscol.education.fr/D0013/guide\\_pedago\\_prof.pdf](http://eduscol.education.fr/D0013/guide_pedago_prof.pdf)),
- la Charte académique comportant les recommandations faites aux examinateurs des épreuves écrites et orales de langues anciennes du Baccalauréat,
- la synthèse des réunions de liaison Collège-Lycée en langues anciennes,
- le nouveau programme de Terminale applicable à la rentrée 2009,
- le nouveau programme de Langues et cultures de l'Antiquité au collège applicable à la rentrée 2010 en classe de 5<sup>e</sup>,
- les nouvelles définitions des épreuves du Baccalauréat.